

<https://www-artweb.univ-paris8.fr/?Preparation-a-l-Agregation-externe>

artweb

Préparation à l'Agrégation externe

- Menu - Départements - Arts plastiques - CAPES (MEEF) et Agrégation -

Date de mise en ligne : mardi 17 juillet 2012

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés

Inscriptions :

1- **Secrétariat** : Marine MULLER, Bâtiment A, bureau A069, 01 49 40 70 14 ou 01 49 40 66 02

secretariat.masterartsplastiques@univ-paris8.fr

2- **Bureau des inscriptions (BDI)** : prise de contact via la plate-forme d'Assistance étudiants P8, en utilisant le lien : <https://apps.univ-paris8.fr/assistance.etudiants>

Le BDI vous enverra le dossier d'inscription administrative. **Tous les échanges s'effectueront via la plate-forme.**

Rentrée :

Pour les étudiants inscrits en **Préparation de l'Agrégation externe**, une réunion de rentrée aura lieu le **06 septembre à 12h** en salle A282, avec Marianne LÉCAREUX, responsable de cette formation, qui vous présentera l'organisation générale.

Présentation de la préparation à l'agrégation externe.

Atelier de préparation aux épreuves plastiques de l'Agrégation externe

L'atelier vise à préparer aux épreuves plastiques (admissibilité et admission) de l'Agrégation externe d'Arts plastiques. De manière à dynamiser le travail, quelques séances réuniront les agrégatif.ve.s et les étudiant.e.s de M1 et M2 MEEF autour de problèmes communs. Le regard des un.e.s et des autres profitera à toutes et tous. La majorité de séances sera réservée aux spécificités des épreuves d'Agrégation.

Toute l'année, nous travaillerons l'identification et l'approfondissement d'une pratique plastique personnelle. Cette approche de la pratique sera interrogée, nourrie et articulée aux exigences des deux épreuves pratiques du concours (admissibilité et admission). Au premier semestre les questions relevant d'une production bidimensionnelle feront l'objet de repérages et analyses tant par le développement de la pratique personnelle que par une confrontation aux contraintes de l'épreuve (format, sujet, document, note d'intention). L'atelier qui fera suite aux épreuves d'admissibilité visera plus particulièrement à préparer à l'épreuve d'admission de l'Agrégation externe. L'approfondissement de la pratique personnelle interrogera les modalités de présentation des propositions plastiques, se confrontera aux questions de la soutenance et des références artistiques.

Conférences sur les programmes de l'Agrégation externe d'Arts plastiques

Trois cycles de conférences traiteront du programme d'esthétique et des deux programmes d'histoire de l'art. Un devoir écrit pour chacune des questions de programme permettra de répondre aux exigences et attentes des différentes épreuves écrites. Voir en annexe les différents programmes avec leurs bibliographies correspondantes.

Méthodologie des épreuves écrites de l'Agrégation externe d'Arts plastiques

Il s'agira de travailler la méthodologie de la dissertation, tant pour l'épreuve d'histoire de l'art que pour celle d'esthétique.

Epreuve de leçon

Il s'agit d'une épreuve orale à caractère didactique qui vise à évaluer la capacité à circonscrire des contenus disciplinaires et à les rendre accessibles pour des élèves de lycée.

Les cours permettront d'appréhender les différents rouages de la transposition didactique et de la construction d'un enseignement, tout en envisageant les spécificités de l'enseignement des arts plastiques en lycée (programmes officiels, structures institutionnelles, baccalauréat...). Par ailleurs, des oraux blancs seront organisés pour permettre à chaque étudiant de mesurer ce qu'il lui reste à travailler.

Epreuve sans préparation

Des séances de méthodologie aideront à aborder cette épreuve d'option sans préparation (domaine à choisir au moment de l'inscription au concours. Options possibles : architecture, cinéma, arts appliqués, théâtre, danse, photographie).

Pour approfondir les connaissances historiques, théoriques et techniques liées à l'option choisie, il est vivement recommandé de profiter des cours dispensés à l'université. [Voir annexe 7.](#)

Evaluation

Les résultats obtenus durant l'année et aux épreuves du concours ne participent d'aucune validation universitaire.